

Editorial

Parait 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

Rédaction: M. Robert Borgis, Ch. Du-Villard IO - 1219 Châtelaine Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61 rborgis@gmail.com

Réalisation, Publicité, Mise en page AA Actual Pub SA, Tél.022 343.03.43 Dominique Poupaert & Benoît Stolz

Photos couverture : Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Correspondance:

Ass. des Intérêts d'Aïre-Le Lignon M. Vetterli, président Case postale 114 - 1219 Aïre

Comité 2008-2009

Président: M. Hans-Ruedi Vetterli Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59 e-mail: hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch

Membres:

Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz. MM. Alarcon, Biass, Borgis, Leubaz, Maurice, Paley et rey-Mermier

Cotisation annuelle : Frs 20.- minimum CCP 12-15388-4

Prochaine parution : mi-avril 2010 Délai de remise des textes : 25 mars 2010

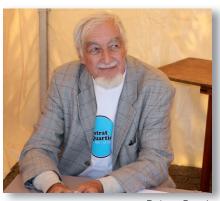
Une nouvelle année! Un nouvel engagement!

Après la pause de fin d'année (parution de 8 numéros par an), vous allez retrouver dans vos boîtes aux lettres le premier numéro de l'exercice 2010. La recherche, difficile encore plus en cette période, d'annonceurs, retarde la parution du premier numéro de votre bulletin préféré, dépassant ainsi la période habituelle pour l'échange des vœux.

Mais l'équipe rédactionnelle pense qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Aussi, elle vous adresse, chères lectrices et chers lecteurs, ses souhaits les plus sincères pour que cette Nouvelle Etape vous apporte joie, bonheur, satisfaction, la santé et... pourquoi pas ? la bonne intention de mieux vous engager dans la vie de votre quartier, en vous engageant activement dans les sociétés locales, l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon par exemple.

C'est aussi, avec ce premier numéro, l'occasion de jeter un petit regard en arrière et remercier très sincèrement tous ceux qui ont contribué à la «sortie» de l'Echo d'Aïre qui a fêté en 2009 les cinquante ans de son existence.

En premier lieu, **les annonceurs** qui par leur soutien financier ont presque permis de «couvrir» les frais d'impression et de distribution. **M**.



Robert Borgis

Dominique Poupaert et ses collaborateurs de l'agence AA Actual Pub SA qui ont assumé la responsabilité de la régie publicitaire, la gestion administrative et la réalisation du journal et, bien sûr, les lectrices et lecteurs pour leur fidélité et leur compréhension, notamment avec les problèmes de distribution rencontrés l'an dernier, en espérant une amélioration notoire en 2010.

Les membres du comité – de moins en moins nombreux !- vont se remettre à la tâche pour poursuivre les objectifs des fondateurs de l'Association, mais pour cela, ils ont ABSOLUMENT BESOIN D'AIDE avec l'apport de nouvelles forces vives pour la réalisation des diverses activités.

Renseignements utiles

Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aïre

Mairie de Vernier Rue du Village 9 Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil et cimetière (sur rendez-vous) **tél 306 06 30** Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service social communal tél. 022 306 06 70 rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h

Arcade Emploi Jeunes tél. 022 797 34 29 av. Edmond-Vaucher 5

Permanence juridique Un mardi sur deux sur rendez-vous (voir avec Service social communal)

Service de la petite enfance tél. 022 306 06 80 Rue du Village 1

Location des locaux communaux tél. 022 306 07 60 fax 022 306 07 61

 Centre d'entretien de Vernier
 tél. 022 306 07 00

 Via Monnet 3
 fax 022 306 07 01

(récupération, routes équipement, espaces verts)

Levée des ordures Transvoirie tél. 022 306 15 15 Service des sports Bois-des-Frères 30 Secrétariat le matin

Piscine du Lignon tél. 022 796 62 96

Sécurité municipale Poste du Lignon tél. 022 797 09.09

Sapeurs-pompiers de Vernier tél. 022 788 40 72 M. Silvano Porta, capitaine Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin

 Sauveteurs-auxiliaires
 tél. 022 738 36 89

 M. Eric Cochard, chef
 ou 079 430 90 51

 Gendarmerie genevoise
 tél. 022 427 93 21

Gendarmerie genevoise Poste de Blandonnet

L'arbre à jouets
Ludothèque du Lignon,
Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h
Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h
Tout public - mer: 14-17h

Boutique 2000 du déjà porté tél. 022 796 61 84 Pl. du Lignon 32 – rez inf. derrière église catholique Lun: 14-17h - 1^{er} lundi du mois de 14 à 19h - Jeudi de 15h30 à 18h. (Vente seulement)

Bibliobus Place du Lignon Lun: 14h45-18h30

Bibliothèques municipales

Châtelaine av. de Châtelaine 83a **tél. 022 797 16 82** Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu:16-20h

Avanchets Galerie marchande **tél. 022 797 05 55** lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h et sam: 10-12h

Vernier-Village rue du Village 57-59 **tél. 022 341 04 91** lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h

Echos

Janvier - février

Durant le mois de janvier, les jours ont augmenté de 58 minutes et le Soleil est entré, le 20 janvier à 5h28 dans le signe du **Verseau**, dont le natif, selon les prévisions astrologiques, va connaître, grâce à Jupiter, une année 2010 plutôt calme.

En février, les jours ont continué à augmenter de 84 minutes et le Soleil est entré, le 18 février à 19h36 dans le signe des Poissons, dont les natifs sont, d'après les astrologues, les stars de l'horoscope 2010, grâce également à la visite, dans leur signe, durant toute l'année, de Jupiter, planète de la chance et de la bienfaisance, qui vous protégera et vous aidera à réaliser vos projets.

Mars

Ce mois était, chez les Romains, le premier mois de l'année, il était consacré au dieu Mars, dieu de la guerre, car le retour des beaux jours marquait le début de la période des guerres. Mois également célèbre avec les «**Ides de Mars**», date de l'assassinat de Jules César

Du 1er au 31 mars, les jours augmentent de 102 minutes et le 20 mars, à 18h33, commencement du printemps avec l'entrée du Soleil dans le **bélier**. Le natif de ce signe soit s'attendre, toujours selon les spécialistes, à une année de changement,



spécialement pour les béliers du 1er décan, pour ceux du 2ème et 3ème décan, la tranquillité devrait être de mise.

Le dicton du mois

Le soleil de mars donne des rhumes tenaces

Le saint du mois

Le 17 mars est fêté Saint Patrick (dont le prénom de naissance était Maewyn Succat). Il serait né aux environs de 385 à Bannaven Taberniae. Son père, Calpurnius, était diacre et employé de l'administration et son grand-père était prêtre (à l'époque, le clergé occidental n'était pas encore soumis à l'obligation de célibat). Sa grand-mère était de la Touraine, en



France.. Son père, bien que diacre, n'était pas considéré comme un homme très religieux, sa situation aisée provenant de la collecte de taxes.

En 405, à l'âge de seize ans, Patrick est enlevé par des pirates irlandais, qui le vendent comme esclave.. Durant ses six années de captivité il est berger pour le compte d'un chef de clan irlandais. Peu religieux avant sa capture, il rencontre Dieu et devient un chrétien dévot. En 411, il parvient à s'échapper et à s'embarquer sur un bateau. Après trois jours de mer, il débarque sur les côtes anglaises, et peu après les côtes françaises, où il devient prêtre. En 432, il retourne en Irlande qu'il commence à évangéliser. Il sillonna tout l'Irlande prêchant, enseignant, construisant églises, monastères et écoles. Il fut réputé pour son courage héroïque, son humilité et sa bonté.

Après de longues années d'évangélisation, il se retire à Downpatrick où il meurt le 17 mars 461. Il est vénéré comme le patron de l'Irlande et des ingénieurs, patronage confirmé le 3 décembre 1962.

La pensée du mois

Je ne pense jamais au futur, il vient bien assez tôt.

Albert Einstein

Echo du passé

En janvier 1910 la grande crue de la Seine a inondé des centaines de rues de Paris et touché plus de 20 000 immeubles habités par 200 000 Parisiens.

Le 20 janvier la navigation sur la Seine est interrompue. Le vendredi 21 janvier (jour de la naissance de la centenaire du Lignon) l'usine d'air comprimé est noyée. Le 22 janvier le métro est envahi par les eaux. Le 23 janvier les caves du Palais Bourbon sont inondées et le 24 janvier la cote atteint 7 mètres 65. Le niveau maximum de 8 mètres 62 est atteint le 28 janvier



En direct de la Mairie



Autorisations de construire du 3 décembre 2009 au 23 février 2010

Services industriels de Genève aménagement d'un centre éditique ch. Château-Bloch 2

C.-A Meyer

rénovation clôtures, création d'un biotope et réserve d'eau rte du Bois-des-Frères 51b

T. Mazamay

construction d'un garage ch. Wellingtonia 2d

E. Longo

construction d'un garage ch. Wellingtonia 2c

J-P. Vouan

installation capteurs solaires ch. des Sellières 15

Médailles pour les chiens

Il est rappelé aux détenteurs de chien que la médaille attestant du paiement de l'impôt doit être achetée avant le 31 mars 2010.

Les médailles sont en vente au guichet de la police municipale, rue du Village 38, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (uniquement pour les résidents de la ville de Vernier) sur présentation d'une pièce d'identité, de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour 2010, d'un certificat de vaccination valable ou passeport pour chien et la preuve de l'inscription de la puce électronique ou du tatouage.

La médaille 2009 est valable jusqu'au 31 mars 2010. Les détenteurs de chiens qui ne se seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende. Après le 31

mars, les médailles devront être achetées à la caisse de l'Etat sise à l'Hôtel des finances, rue du Stand 26.

Suite à une pétition du MCG, les Autorités ont baissé, en 2009, le montant du centime additionnel perçu sur l'impôt sur les chiens, portant le prix de la médaille, uniquement pour les habitants de la Commune de Vernier à

CHF 82. – pour le premier chien CHF 112. – pour le deuxième chien

Conseil municipal

Séance du mardi 15 décembre 2009

Au début de la séance, présidée par M. Stephane Valente (UDC), M. Pierre Ronget présente une brève biographie de Nicolas-Bogueret, héros mort lors de l'Escalade, puis il est procédé au bris de la traditionnelle marmite de la Mère Royaume, suivi par l'interprétation par les élus de la première strophe du Cé qué l'Aino. Avant de passer a l'ordre du jour proprement dit, M. Ronget (L), suite au postulat pour un soutien aux producteurs de lait, accepté à la dernière séance, procède à une distribution de lait frais trait chez un producteur local.

Lors des communications du bureau du Conseil municipal, le président donne lecture de la lettre de démission de M. Alberto Perez-Yanez (S) qui égratigne gentiment et avec humour ses collègues du législatif qui rendent au démissionnaire un vibrant hommage.

A l'unanimité, le Municipal accepte la motion du groupe socialiste invitant le Conseil administratif à entreprendre toutes les démarches utiles afin d'améliorer la sécurité des piétons sur l'ensemble de la route de Peney.

Même unanimité pour l'adhésion de la Commune à l'Association intercommunale pour la coordination de l'accueil familial.

Acceptation, par 31 oui et 2 abstentions (UDC), d'un crédit de CHF 9'700'000.-en vue de la réalisation d'un pavillon de l'enfance à Vernier-Village. Le crédit de CHF 120'000. – pour l'étude de l'assainissement du bruit routier est accepté à l'unanimité. **Même score pour l'ouver-**

ture du crédit de CHF 1'057'000.- pour financer les travaux de gros entretien et de renforcement du viaduc d'Aïre.

Décision à l'unanimité, après interventions de Mme Kaelin (UDC) et M. Ronget (L), 3 d'envoyer au Conseil administratif la pétition d'habitants des Vidollets à Vernier demandant un accès qualitatif à l'Internet pour tous en le priant d'intervenir auprès de Swisscom afin que la Commune s'assure, tout en étant consciente qu'il s'agit d'un problème de privés, que les conditions du service universel soient bien respectées et qu'aucun quartier ne soit oublié.

Le législatif a pris en considération divers projets de délibérations et les a transmis dans les commissions ad hoc. Il a également, à l'unanimité, accepté un échange de parcelles entre la Commune et Givaudan Suisse SA, ainsi que la cession gratuite à la Commune par les consorts Cloetta d'une parcelle aux Vidollets à Vernier. Unanimité également pour s'opposer à la modification du régime des zones à Crotte_au-Loup et à Montfleury à Vernier

Acceptation unanime d'une résolution du groupe socialiste déclarant vouloir ériger un monument à Châtelaine en l'honneur de Voltaire et de son théâtre, en demandant au Conseil administratif d'entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de l'intégrer de façon harmonieuse dans le quartier au plus tard avecle réaménagement de l'avenue de Châtelaine.

Séance du mardi 2 février 2010

Le Conseil municipal, présidé par Monsieur Stéphane Valente (UDC) a procédé à l'assermentation de Monsieur Jacques-Eric Richard (socialiste) en remplacement de Monsieur Alberto Perez-Yanez, démissionnaire.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le législatif rend hommage à trois anciens conseillers décédés récemment Mme Anne-Marie Monnard-Vannod et MM. Daniel Waexchli et Zenouk Benelmouffok.

Le crédit complémentaire de CHF 29'640,35 relatif au solde des frais pour l'équipement et la mise en place d'un système d'information du territoire communal est accepté à l'unanimité,

Echos

de même que le crédit de CHF 170'000.

– en vue de la création de plantages à Montfleury et Balexert, afin d'offrir à la population du quartier la possibilité de disposer d'un petit lopin de terre à deux pas du domicile. Même unanimité pour le crédit de CHF 274'000. – destiné à l'extension de la salle des maîtres de l'école d'Avanchet-Jura.

Le crédit de CHF 150'000.- pour la rénovation de la villa sise au chemin de Maisonneuve à Châtelaine occupée par l'Association «Brico-Jeunes». Acceptation, par 26 oui; 3 non (PDC) et 4 abstentions du crédit de CHF 730'000.- en vue de la transformation du bâtiment Actaris, au chemin du Château-Bloc 1, avec l'aménagement d'une maison de quartier, la création d'une zone destinée à la pratique du sport et d'un lieu de stockage du Centre d'entretien.

Renvoi à la Commission de l'environnement de la pétition, munie de 82 signatures, des habitants du chemin de l'Etang, à Châtelaine, demandant une solution durable pour supprimer le trafic de transit. Renvoi, à la même Commission, de la pétition avec 95 signatures demandant la prise de mesure de sécurité routière sur le chemin de l'école d'Aïre (pose de radars de feux et de vitesse au carrefour rte du Bois-des-Frères/ch. Grandchamp: affectation d'une patrouilleuse scolaire à ce carrefour; feu orange clignotant sur la rte du Bois-des-Frères pour signaler le passage piéton du ch. Grandchamp; élargissement du trottoir et sécurisation du passage piéton du ch. Grandchamp par un aménagement adéquat.

Divers projets de délibération sont pris en considération et envoyés dans les commissions ad hoc la majorité contre les 4 voix du groupe du Mouvement des citoyens genevois.

La résolution concernant l'évaluation de l'activité de l'observatoire verniolan du développement durable (OVDD) et en le déchargeant de ses missions avec remerciements à l'ensemble de ses membres pour le travail accompli est acceptée à la majorité.

Nécrologie

Décès annoncés du 30 novembre 2009 au 14 février 2010

Anwexdit Chenaud née Cassone, Angela 1917, ch. de l'Ecu 15 Baille, Michel Marie Guy André 1940, rue Grange-Lévrier 6 Bajrami née Musilu, Miradije 1914, rue Croix-du -Levant 5 Bälliger, Roger Georges 1930, ch. du Coin-de-Terre 25 Barthe, Jules Joseph André 1912, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Bedrossian, Melanoush 1914, av. du Lignon 58 Benelmouffolk, Ahmed Zerroiuk 1934, ch. de l'Esplanade 14 Bersinger, Roger Charles 1915, av. Edmond-Vaucher 51 Biertnes née Armfeld, Gundel Emilia 1918, rue Jean-Simonet 22 Blanchard née Massard, Huguette Andrée 1929, av. de Crozet 30 Born née Bérard, Anita Louise Liliane 1947, rue Croix-du-Levant 10 Bove, Vincenzo 1950, ch. de Mouille-Galand 2a Caglioni née Lemire, Odette Marie 1912, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Cereghetti, Simone Monique 1939, av. du Lignon 24 Claisen née Filosi, Gina Celesta 1921, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Colucci née Lemmo, Rosa Beatrice 1914, av. Henri-Golay 12d



Le crédit de CHF 145'000.- pour des travaux de rénovation partielle du bâtiment de l'EVE des Avanchets et celui de CHF 150'000. –destiné à la première étape de l'étude « EPIQR » qui permet d'établir un diagnostic architectural et fonctionnel des bâtiments sont acceptés.

C'est par 23 oui, 3 non et 8 abstentions que le législatif accorde un crédit de CHF 845'000.- pour les travaux d'aménagement piétons et cyclable et le réaménagement du trottoir du chemin de l'Esplanade à Vernier, après que M. Billeter (Vert) ait demandé le renvoi en commission, demande refusée par 19 non.

Le projet de délibération concernant le règlement municipal sur l'utilisation du domaine public pour des activités citoyennes est renvoyé, à l'unanimité, moins une abstention, à la Commission du règlement Les conseillères et conseillers donnent, à l'unanimité un préavis favorable à la nomination du caporal Joao Peixoto au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier

La motion du groupe socialiste pour l'ouverture des salles de sports aux Verniolans durant le week-end ests prise en considération à l'unanimité et transmise à la Commission des sports, alors que la prise en considération de la motion du groupe MCG « Faisons un don à ceux qui font don d'eux-mêmes est refusée à



Dedo, Joël Gilbert 1958, av. du Lignon 14 Di Savino, Gaetano Mario 1948, av. du Lignon 64 **Duplain, Pierre Marcel Joseph** 1945, av. du Lignon 46 Egger, Marcel 1932, av. des Libellulées 2 Fasel née Lebherz, Andrée Laurence Hélène 1919, ch. de la Chesnaie 2 Favre, Denis Martin 1939, ch. Du-Villard 4 Fawer, Liliane Anna 1949, ch. de Mouille-Galand 2 **Fellay, Pierre Louis** 1926, av. du Lignon 7 Fragnière, Berthe Alodie 1927, av. de Crozet 14 Froidevaux, Claude Henri 1922, av. du Lignon 33 Geisser, Ronald Hans 1931, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Jaquier, Michel Léon 1931, av. de Crozet, 34elaine Joss, Rudolf 1936, rte de Canada 5 Konrad, Hans Rudolf 1926, ch. de l'Esplanade 28 Lopes Fernandes, José Manuel 1957, rte du Bois-des-Frères 73 Megroz, Roger Adrien 1948 ch. de Poussy 4 Monney née Fornet, Marie Antoinette 1922, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Niederhauser née Donadel, Mirella 1939, av. du Lignon 19 Pecorini née Schacher, Edmée Georgette Madelaine 1921, ch. des Comtoises 8 c/La Rhodanienne Plüss, Georges Roger 1933, rue Carqueron 7 Renggli néeTuffli, Lidia 1920, av. du Lignon 71 Righenzi, Gérard André Claude 1942, av. du Lignon 49 Rognon née Ebner, Henriette Lucienne 1924, av. du Lignon 69 Sartoretti née Domstauder, Walpurga Hertha 1948, rue du Grand-Bay 10 Urbina Pacheco, Patricia Josefa 1923, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Vernier née Steiner, Chantal Yvette 1956, rte de Montfleury 5c Vuille née Veluz, Marie Claude 1951, av. du Lignon 61 Wagner, Hermann 1931, ch. des Lézards 5 c/ Mme Muller Wälchli, Daniel 1938, ch. du Devancet 9 Zanoni, Luigi

1934, ch. Nicolas-Boqueret 20

Trois anciens conseillers Repas du mercredi midi nous ont quittés

Lors de la séance du Conseil municipal du 2 février+, un hommage a été rendu, par la voix de MM. André Faggioni et Pierre Ronget à trois anciens conseillers municipaux récemment décédés :

Mme Anne-Marie Monnard Monod, décédée le 14 janvier 2010, à l'âge de 45 ans, qui a siégé sur les bancs du Parti Libéral du 15 octobre 1996 au 4 février 1997, mandat qu'elle a dû abandonner pour raison de maternité...

M. Daniel Wälchli, décédé à 71 ans, le 25 décembre 2009, conseiller municipal radical, de 1989 à 1999

M. Zerrouk Benelmouffok, a siégé de 1998 à 2007 au sein du groupe libéral, décédé le 5 janvier 2010 à l'âge de 76 ans.

La rédaction renouvelle aux proches des défunts ses sincères condoléances et profonde sympathie

Les joyeux dimanches

La prochaine date pour celles et ceux qui se retrouvent isolés le dimanche et qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie a été fixée, par le Réseau solidarité d'Aïre-Le Lignon au

dimanche 14 mars 2010 Au Centre de quartier du Lignon

(derrière l'Eglise catholique). Une participation de CHF 7.- (minimum) par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription, jusqu'au vendredi au 022 796 62 79 ou au 022 796 80 07

Electorat-référendum et initiative

Par arrêté de janvier 2010, le Conseil d'Etat genevois a fixé, pour la Commune de Vernier à 2156 signatures valables pour l'aboutissement d'un référendum municipal ou d'une initiative communale en rapport au nombre de 21'560 électrices et électeurs verniolans.

au Lignon



C'est parti!

Le projet des travailleurs sociaux hors les murs et de la Carambole, en collaboration avec le Contrat de guartier, d'offrir durant la période hivernale, à tous les habitants de la presqu'île un repas inter générations afin de recréer un lien entre les différentes couches de la population pour une meilleure connaissance mutuelle et essayer d'éviter les conflits de génération est devenu une réalité. Le repas devrait être préparé, avec la collaboration d'un cuisinier, par un habitant différent chaque mercredi. en proposant, s'il le désire, un plat de son pays.

Les repas à 12h, pour les habitants de tout âge et de toute culture les mercredis 17-24 et 31 mars 14-21 et 28 avril

Inscription pour participer au repas par téléphone 022 796 42 67 jusqu'à 20 h le mardi avant le repas (vous pouvez laisser un message sur le répondeur). Une participation de CHF 5.- est demandée. Si vous souhaiter faire connaître un plat typique de votre pays ou votre meilleure recette de cuisine ou si, tout simplement, vous aimez cuisiner, contactez la Carambole (voir numéro plus haut) pour choisir le jour et discuter le plat que vous voulez préparer.

Parlons jardinage

Le mois de mars Rosiers

Apportez un engrais complet spécial rosier. Supprimez tout le bois qui a pu geler durant l'hiver, facile à repérer car maintenant de couleur noire.

Echos

Taillez sans tarder, si vous êtes hors gel, toujours au dessus d'un oeil pointant vers l'extérieur. Rosiers buissons à 3 ou 4 yeux. Dernière limite pour la plantation de rosiers à racines nues, bien souvent d'ailleurs en promotion dans les pépinières à cette époque de l'année.

Taillez les rosiers grimpants (sarmenteux) palissés : privilégiez au maximum les pousses jeunes; attachez les branches le plus horizontalement possible.

Mettez en place le paillage au pied des rosiers avant que ne démarre la pousse des «mauvaises» herbes.

Pelouse

Préparez le sol destiné à être semé le mois prochain quand la terre aura un peu réchauffé. Commencez par aérer le gazon en réalisant une première tonte et en otant le plus gros de la mousse avec un scarificateur. Fertilisez seulement après ces opérations.

Si les mauvaises herbes ont envahi la pelouse, prenez le temps d'effectuer manuellement un premier désherbage sélectif.

Fenêtres et balcons

Préparez votre jardinière de plantes aromatiques (thym, persil, ciboulette,...). Commencez les semis, mais bien au chaud!

Pensez à entretenir vos bacs de primevères, pensées et autres bisannuelles en supprimant les feuilles mortes.

Faites un apport d'engrais aux plantes qui restent sur le balcon toute l'année.

C'est le moment de planter la lavande. Elle a besoin de lumière, alors réservez-lui une place ensoleillée.



Plantes d'intérieur

Ni trop d'eau, ni pas assez. Rapprochez des fenêtres pour améliorer l'éclairage.

Vous pouvez mettre en pot les gros bulbes d'amaryllis.

Taillez les poinsettias (étoile de Noël) et les hibiscus (en ne laissant que 2 ou 3 branches, rabattues à 10 cm de long, sur chaque charpentière).

Multipliez certaines plantes en divisant leur souche : spathiphyllum, sansevière, calathéa...

Rempotez les plantes vertes dont le pot semble désormais trop étroit.

Le truc du mois

Balai stabilisé

Pour empêcher un balai ou tout autre objet à manche de glisser le long du mur. Habillez le bout du manche avec un doigt découpé dans un vieux gant de ménage

La recette de Tante Lotte

Caramels au beurre salé

Pour 40 pièces env. : 250 g de sucre en poudre, 1 gousse de vanille, 5cl de crème fleurette entière, 60 g de beurre demi-sel, huile

Badigeonner d'huile un moule ou une plaque avec un rebord (15cm x 15 cm). Dans une casserole, faites chauffer, sans bouillir, la crème avec la gousse de vanille fendue et grattée. Laisser infuser 10 minutes, ôtez la vanille.

Dans une autre casserole, faites chauffer le sucre en poudre avec 2 cuillères à soupe d'eau jusqu'à l'obtention d'un caramel doré. Hors du feu, versez la crème vanillée, fouettez pendant 5 minutes. Ajoutez le beurre coupé en morceaux.

Versez le caramel dans le moule ou sur la plaque, laissez refroidir 2 heures à température ambiante. Coupez le caramel en morceaux et conservez-les dans une boîte, en intercalant du papier cuisson entre chaque couche.



Agenda



A la Macav

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier

Rue du Village 52 – Vernier

du 8 au 27 mars 2010

Atelier céramique de Meyrin

« Terre...passion »



Réflexologie

Massages des mains et des pieds qui réharmonisent l'énergie du corps et favorisent la détente et le bien-être.

Madeleine Codemo-Pahud Cabinet de podologie 34-35 av. du Lignon 1219 Le Lignon

022/796 80 54 Soins aussi à domicile

Agenda



Mardis autour du feu



Ces ados qui nous interrogent...

Une soirée dédiée aux parents qui, démunis de réponses, n'ont plus que des questions !

Mardi 30 mars L'adolescent et les risques de la dépendance

- notre fille/notre fils commence à fumer, à consommer du cannabis : faut-il s'en inquiéter ? comment réagir ?
- que faire quand la consommation d'alcool devient une habitude ?
- peut-on prévenir les risques de la dépendance ?
 De quelle manière ?

avec Gérard Sabattini,

adjoint pédagogique à la Fondation « les Oliviers », à Lausanne Centre spécialisé en alcoologie et autres dépendances

Au Centre protestant du Lignon (parking sur la place du Lignon, bus 7 ou 27 arrêt Cité Lignon)

20h accueil, collation 20h30 exposé, suivi par un échange, clôture à 22h entrée libre

Festival jeunesse de Vernier

du 13 au 27 mars 2010

Comme chaque printemps, le service de la culture de Vernier propose des spectacles à voir en famille.

Salle des Fêtes du Lignon

Début des festivités les 13 et 14 mars, avec un spectacle inédit de Sonia Grimm, la chanteuse préférée des enfants de Suisse romande, dont la notoriété ne cesse de croître depuis ses débuts en 2004.

Salle de Vernier-Place

Les 17 et 20 mars, à 14h30 et 16h30, l'Illusion interdite troublera le public dès 7 ans. Un magicien tentera, dans un spectacle improvisé, de répondre, entre autres, aux questions suivantes : Peut-on léviter? Peut-on défier la gravité ? Puis-je allumer un feu avec de l'eau ? Une réaction chimique peut-elle obéir à ma voix ?... Tout cela est-il de la magie ou de la science ?

Salle des Fêtes du Lignon

Mercredi 24 mars, à 15 h 30, l'équipe de Flash Marionnettes nous entraînera dans l'univers malicieux, cruel et gai de Lewis Caroll avec Alice.

Salle des Fêtes du Lignon

Le 27 mars à 16 h. 30, embarquement immédiat pour un monde imaginaire, vivant et surprenant, celui de Paul Maz et son Souffle magique ; le souffle du rêve et de l'imagination que chacun porte en soi et qu'il nous invite à découvrir et à développer, faisant participer les enfants. Un spectacle enrichissant et ludique, mêlant magie, poésie, conte, clown et ventriloquie.

Prélocation Stand Info Balexert
Ouverture de la caisse
45 min. avant le spectacle.
Les places ne sont pas numérotées.

ALGT

Association des Locataires de la Grande Tour

Case Postale 82 – 1219 LE LIGNON E.mail : algt.lelignon@gmail.com

Nous avons le plaisir d'annoncer aux membres de l'ALGT ainsi qu'aux locataires de la Grande Tour du Lignon que notre prochaine

Assemblée générale ordinaire

Aura lieu le Mercredi 17 mars 2010 à 20h au Centre de quartier du Lignon (derrière l'église catholique









ALCADIS Rhône Rte du Pont-Butin 14 T. 022 879 03 33 www.alcadis.ch www.hyundai.ch



B HYUNDAI **[ZO**

DES 15'990.-

A essayer maintenant!
3 ans de garantie • kilométrage illimité